

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 14.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50
 Etranger Fr. 22.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 610 31

Le Confédéré

Organe du

PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES :
 Canton 10 ct. / Suisse 13 ct.
RÉCLAMES :
 Canton 22 ct. / Suisse 30 ct.
 Avis mortuaires : 20 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

EN PASSANT...

Nus

L'Etat du Valais s'entend le mieux du monde à protéger ses administrés des tentations du diable et, par le truchement de deux commissions de censure, à écarter de leurs pas les embûches.

C'est ainsi que, durant la guerre, il avait interdit les bals pour mieux inviter les citoyens, soir après soir, à des recueils saluaires.

L'on dansait, tout de même, hélas ! tant il est vrai que le naturel revient au galop d'un fox-trot, aussitôt qu'on le chasse...

Je me souviens du temps — est-il vraiment révolu ? — où l'on n'avait pas l'autorisation de gambiller à Sion, le soir du premier août, mais où l'on s'en donnait, à cœur joie, en revanche, aux Mayens et dans les petits villages.

La frontière de la morale était au pont du Rhône...

Cela m'avait semblé complètement idiot.

Pourquoi donc le premier août en Suisse ne serait-il pas le prétexte à des réjouissances populaires au même titre que le 14 juillet en France ?

Rien de plus charmant que ces petits bals où la joie la plus simple éclate aux sons d'un accordéon, sous les lampions multicolores.

Mais, Sion semblait tenir à une réputation d'austérité qui s'accordait d'ailleurs assez mal avec l'esprit volontiers malicieux de ses habitants.

Jusqu'à la fête des vendanges qui se déroulait, avant la création de la commune libre de Tossens, dans une ambiance sévère où l'on vous dégraisait un homme en moins de deux, en le faisant passer d'un spectacle tragique à la Planta à de tragiques délassements à la cantine.

C'est ce qu'on appelait « élever » le public, le porter au-dessus de lui-même.

L'ennui total a toujours été en Suisse romande un synonyme de gravité.

Une manifestation artistique est réputée légère aussitôt qu'elle ne vous rase pas jusqu'à l'os.

Il y a deux ans que j'ai quitté Sion et vous me voyez abasourdi de constater dans cette capitale une réjouissante évolution des mœurs.

Sans doute avez-vous oublié le petit incident qui naguère avait marqué une exposition du bon peintre Palézieux ?

L'artiste avait offert, en toute innocence, à l'admiration de ses visiteurs, un « nu » de belle qualité qui n'avait rien de lascif, de grivois, ni de pernicieux.

Il fut contraint de le retirer par la commission de censure alarmée.

Comme elle n'en était plus à une sottise près, on se borna fort platoniquement à protester contre un mouvement de pudibonderie excessif qui ne faisait que d'exacerber des curiosités malsaines.

En somme, en suspectant le peintre Palézieux de mauvaises pensées on en donnait à ses clients.

C'est ainsi que les moralisateurs à tous crins, en dénonçant un mal imaginaire, finissent par en créer un vrai.

Or, l'on vient de rendre enfin justice à Palézieux avec un retard de plusieurs années.

Je suis sûr que son « nu », dont on fit jadis un objet de scandale, entraînerait aujourd'hui, sinon l'admiration des censeurs, du moins leur adhésion, étant bien entendu qu'il ne faut pas trop leur demander en matière artistique...

Voici, en effet, ce que j'apprends :

Les élèves de l'Ecole d'art, à laquelle l'Etat et la Ville accordent leur patronage, ont exposé leurs travaux aux yeux du public à Sion.

Sur le nombre, on comptait trois grand nus à l'huile et une trentaine de dessins de nus représentant des hommes et des femmes dans la tenue de ville de nos anciens parents, M. Adam et Mme Eve.

Aucun des invités n'est parti subitement en se voilant la face, il n'y eut ni crises de nerfs, ni cris d'indignation, et la censure elle-même a fermé les yeux, ce qui était le meilleur moyen de ne pas s'apercevoir de ses contradictions flagrantes.

Vous pensez bien que les jeunes élèves de l'Ecole d'art et les moins jeunes n'ont pas traité leurs sujets « de mémoire », ou alors ce serait prêter à quelques-uns d'entre eux des souvenirs qui dénoteraient une inquiétante précocité.

Non, ils ont travaillé, comme on dit, sur le « modèle vivant ».

« Sion, m'écrivit un brave ami, a rattrapé en un jour, dans ce domaine, un retard de cent cinquante ans. »

Il exagère un peu, car les fresques de l'église de Rarogne sont beaucoup plus anciennes...

J'aurais mauvaise grâce à chicaner plus longtemps nos censeurs sur leur intolérance à l'égard de Palézieux et leur suave indulgence à l'égard des amateurs.

Ils ne pouvaient mieux démontrer l'inanité de

certains de leurs arrêts que par cette démonstration par l'absurde.

Plutôt que d'imaginer — ce qui serait désobligeant pour eux — que leurs décisions tiennent de la tombola, de la loterie ou de la pêche miraculeuse, je préfère penser que le Valaisan est sorti, enfin à leurs yeux, de la période enfantine et qu'on peut, désormais, le traiter comme une grande personne.

Tant de mansuétude est de bon augure.

Peut-être un jour les Sédunois pourront-ils applaudir chez eux les pièces de théâtre et les films qu'ils vont voir à Lausanne ou que la radio leur transmet.

Pour ma part, je le regretterai un peu, car j'ai toujours le plus grand plaisir à les rencontrer dans ces « lieux de perdition » où m'entraînent mes obligations professionnelles.

On leur montre des « nus » peints et dessinés par de jeunes élèves, et c'est ainsi que l'on fait coup double ou plutôt coup triple en éduquant à la fois les amateurs, le public et la censure.

Pour elle, il était temps ! A. M.

Le marché noir avec les pays de l'Est

La contrebande prospère partout où il y a des frontières, des lignes de démarcation et des douanes. Cependant, cette activité a pris de nouvelles formes depuis l'existence du rideau de fer et de la guerre froide. Il s'agit surtout de diriger vers l'est des quantités toujours plus importantes de produits stratégiques et de matières premières soumises à l'embargo, dont les Etats communistes ont besoin pour réaliser leurs programmes d'armement. Déjà, à l'époque du blocus de Berlin, les Etats-Unis avaient cessé de livrer à l'U.R.S.S. et à ses satellites certaines matières premières. En juillet 1950 — dès l'ouverture des hostilités en Corée — de nouvelles listes d'embargo furent établies par les autorités américaines, qui les complétèrent par la suite. Le 17 mai 1951, l'Assemblée plénière des Nations Unies interdisait à son tour les exportations d'armes et de matériel de guerre à destination de la Chine communiste.

Malgré toutes ces interdictions et ces restrictions, des quantités importantes de marchandises soumises à l'embargo des Etats-Unis et de l'O.N.U. traversent clandestinement le rideau de fer. Souvent, ces livraisons sont effectuées par des voies compliquées. Habituellement, les marchandises sont achetées par des maisons de commerce occidentales et à mi-chemin elles sont détournées de leur voie normale à travers divers pays et frontières. C'est pour mettre un frein à ce trafic que la chasse aux contrebandiers a pris de grandes proportions ces derniers temps.

Il y a quelques mois, 48 wagons chargés de cuivre et d'aluminium ont été interceptés à Chiasso d'où ils devaient être dirigés vers l'Est pour le compte de maisons de commerce occidentales. Récemment, la police italienne a arrêté à Milan devant le Consulat chilien deux contrebandiers, membres d'une bande internationale qui avaient réussi à faire passer par les ports de la mer du Nord, grâce à de fausses licences d'exportation, des produits stratégiques achetés aux Etats-Unis. Ces affaires illégales avaient déjà atteint plus de 1,5 milliard de francs. Le marché noir avec les pays de l'Est est particulièrement lucratif, car les communistes ont surtout besoin pour leur industrie de guerre de cuivre, de cobalt, de Wolfram, d'uranium, ainsi que de roulements à billes, de machines-outils,

de produits chimiques et de métaux rares indispensables à la fabrication d'armes de guerre. Cette contrebande continuera aussi longtemps que les besoins des pays de l'Est n'auront pas été couverts, malgré les mesures de surveillance de plus en plus sévères prises par les autorités des différents pays, la police et la douane.

A l'époque de la première guerre mondiale, on parlait déjà d'une « internationale sanglante », d'un trafic clandestin d'armes entre les nations belligérantes. Or, cette internationale existe toujours dans des proportions inconnues jusqu'ici. Depuis janvier 1953, la centrale des syndicats chinois publie à Canton des Informations sur le commerce extérieur de la Chine communiste. Les chiffres dépassent tout ce que l'on pouvait imaginer. C'est ainsi que depuis 1952, la Chine a importé les quantités suivantes d'acier : de Suède, 21.700 tonnes ; d'Allemagne occidentale, 23.100 tonnes (dont 2.670 tonnes de rails et 1.870 tonnes de tubes) ; de Belgique et du Luxembourg, 47.447 tonnes (dont 9.300 tonnes de rails) ; de Grande-Bretagne, 50.358 tonnes ; des Etats-Unis, 1.770 tonnes de rails ; de la France, 13.600 tonnes ; d'Italie, 3.200 tonnes, et de Hollande, 11.300 tonnes, dont 9.000 tonnes de fer brut.

On devine facilement quels sont les ports de transbordement par lesquels passent les marchandises destinées à la Chine communiste. La colonie portugaise de Macao est une porte commerciale toujours ouverte pour Pékin. Les ports de Dairen et de Port Arthur, qui sont sous le contrôle de l'administration soviétique et n'ont jamais été bloqués, jouent également un rôle important. C'est ainsi que l'industrie d'armement de la Mandchourie peut être ravitaillée sans difficultés en matières premières et en marchandises de première nécessité. Bien entendu, les statistiques chinoises pour les importations ne mentionnent pas les armes, ni les munitions achetées dans les pays occidentaux. De même, l'U.R.S.S., la Pologne et la Tchécoslovaquie, qui bénéficient également de ce trafic, ne donnent aucun détail à ce sujet. Le contrôle des puissances occidentales est une arme inefficace, car les pays de l'Est paient en devises fortes et les hommes d'affaires occidentaux n'ont aucun scrupule lorsque leurs intérêts sont en jeu.

Le Brésil sera au Comptoir

Durant notre voyage au Brésil, un Suisse exprima le désir de voir le pays de l'or, « Ouro Preto », ville fabuleusement riche au siècle dernier, lorsqu'on extrayait le métal jaune des mines d'alentour ; aujourd'hui presque abandonnée.

Mais nos guides brésiliens, souriants, firent ceux qui ne comprenaient pas : « Quel or ? demandèrent-ils. C'est qu'il y en a beaucoup chez nous... »

Devant notre surprise, ils évoquèrent tous les ors qui firent successivement la prospérité du Brésil.

A l'origine, il y eut le bois, l'or brun, première richesse naturelle, exploitée par les découvreurs, encore utilisée aujourd'hui, soit pour certains bois tropicaux, soit pour le fameux pin du Parana qui s'exporte toujours. On voit dans les églises de Bahia les stalles de « jacaranda » polies par le temps, d'une admirable teinte brun-violet. Il y eut les ors noirs : la main-d'œuvre nègre d'abord, indispensable à la colonisation. Puis l'or noir du café, richesse perpétuelle du Brésil. Cultivé tout d'abord essentiellement dans l'Etat de Sao Paulo, exporté par le port de Santos, qui demeure la grande bourse du café et la désignation du type standard, le café étend maintenant son empire sur le Parana, où naissent d'immenses plantations. Nous en avons vu une qui couvre 1.200 hectares, dont le propriétaire tire bon an mal an pour 14 millions de francs suisses de sucre et de café. Or, voici dix ans, ces 1.200 hectares n'étaient que de la forêt vierge...

Bahia connut l'ère du cacao, où tous les grands planteurs s'intitulaient « colonels » ; c'est le pétrole qui sera demain le maître de cette région, où le sucre n'en continue pas moins de sortir des raffineries installées au beau milieu des plantations, pour éviter les transports inutiles. Mais ce n'est pas le seul « or blanc » ; il y a encore le coton. Et n'oublions pas les richesses du sol lui-même : hier l'or, aujourd'hui encore les pierres précieuses, et déjà les minerais précieux, tungstène ou manganèse. Que d'ors, que d'ors...

Mais ces richesses, il ne suffit pas de se baisser pour les ramasser. Elles ne se livrent pas au premier venu : il faut savoir les conquérir. On juge trop volontiers parfois le Brésil sur les fortunes existantes, sur la spéculation effrénée des villes. Mais cela n'existe que parce qu'il y a derrière des richesses plus authentiques et des hommes qui peinent dur pour les faire valoir. Il faut créer des routes, des aérodrômes, des chemins de fer — car les fleuves du Brésil coulent vers l'intérieur par la chaîne des sierras. Il faut de l'énergie surtout, à tous les sens du terme : des hommes qui n'aient pas froid aux yeux, et des usines électriques, ou du charbon. Il faut donc des investissements énormes, toute une industrialisation, qui s'accomplit à pas de géants — mais à peine suffisante eu égard à l'immensité des richesses disponibles.

Des Suisses nombreux travaillent au Brésil ; des entreprises suisses s'y installent et contribuent à sa prospérité. Entre notre petit pays exportateur de moyens de production et le demi-continent brésilien exportateur de matières premières, les possibilités d'échanges sont énormes. Il sera donc passionnant de voir au Comptoir Suisse ces deux économies si heureusement complémentaires. Tableau de l'économie vaudoise et suisse, le Comptoir recevra cette année un pavillon brésilien qui mettra en valeur tous les « ors » que nous venons d'évoquer, et bien d'autres encore. On pourra donc apprécier côte à côte les efforts et les réussites de deux pays très dissemblables et pourtant bien faits pour s'entendre, puisque chacun peut justement fournir à l'autre ce dont il a le plus besoin.

Georges DUPLAIN.

BANQUE DE MARTIGNY CLOSUIT & C^{ie} S.A. MARTIGNY

Maison fondée en 1871

Maison fondée en 1871

BONS DE DÉPÔTS à 3 ans : 3%, à 5 ans : 3,25%
CARNETS D'ÉPARGNE nominatifs ou au porteur : 2,50%

Les dépôts d'épargne bénéficient du privilège légal

Le bon Larquey est distrait et ses camarades font de lui le héros de bien des histoires. Voici la dernière :

Un soir, revenant du studio, Larquey entre dans son bain en oubliant de se déshabiller. Heureusement ça n'avait pas d'importance : il avait également oublié de mettre de l'eau dans sa baignoire.



Madame Alfred MONTFORT - CORTHAY, à Martigny-Ville ;
Madame et Monsieur Reynald ACTIS - MONTFORT et leurs enfants Yvan, Serge et Raymond-Michel, à Sion ;
Madame et Monsieur Léon CASSAZ - MONTFORT et leurs enfants Georges, Rose-May et Jean-Michel, à Martigny-Ville ;
Madame et Monsieur Henry POLLI - MONTFORT et leurs enfants Marlène, Roland et Christian, à Martigny-Ville ;
Monsieur et Madame François MONTFORT, leurs enfants et petits-enfants, à Monthey ;
Monsieur Jules MONTFORT, à Martigny-Ville ;
Monsieur et Madame Maurice COLLOMBIN, à Bagnes, et leurs enfants, à Saint-Maurice, Zurich, Monthey, Martigny ;
La famille de M. Maurice DAMAY, à Martigny-Bourg ;
Monsieur Joseph CORTHAY et famille, à Champsec/Bagnes ;
Monsieur et Madame Théophile CORTHAY et famille, à Champsec/Bagnes ;
Les familles MONTFORT, BECHERT-LATTION, BESSE, PILLET, GUEX, à Martigny, ainsi que les familles parentes et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Alfred MONTFORT

Maître-imprimeur

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, survenu subitement à Ravoire le 6 juillet 1953 dans sa 66^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 8 juillet, à 10 h. 45.

Départ du convoi mortuaire : avenue de la Gare.



L'Administration et la Rédaction du « Confédéré » ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Alfred Montfort

imprimeur du journal



Le personnel de l'« Imprimerie Nouvelle », à Martigny, a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Alfred MONTFORT

maître-imprimeur

leur cher et regretté patron.

Pour l'ensevelissement, consulter l'avis de la famille.



Le Ski-Club de Martigny a pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Alfred MONTFORT

Membre d'honneur et vétéran



Le Groupe de Martigny du Club Alpin Suisse a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Alfred MONTFORT

Membre d'honneur

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 8 juillet 1953, à 10 h. 45.



Madame Julie JUILLAND-DELITROZ, à Riddes ;
Madame et Monsieur Hubert REMONDEULAZ - JUILLAND et leur fils, à Riddes ;
Madame veuve Aimé JUILLAND et famille, à Chamson ;
Monsieur et Madame Gérard JUILLAND - MANSARD, à Amiens ;
La famille de feu Paul JUILLAND, ses enfants et petits-enfants, à Riddes ;
La famille de feu Eugène ROH, ses enfants et petits-enfants, à Sierre, Lausanne et Berne ;
Madame veuve Marie DELITROZ-GAILLARD, à Ardon ;
Monsieur Gaspard DELITROZ-DELALOYE et ses enfants, à Ardon ;
Monsieur et Mme Emmanuel DELITROZ - DARBELLAY et leurs enfants, à Ardon ;
Monsieur et Madame Eugène DELITROZ - BEGUIN et leurs enfants, à Riddes ;
Madame veuve Henriette BERARD-DELITROZ et sa fille, à Ardon ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies JUILLAND, REMONDEULAZ, BOVEN, CARRUZZO, ont la grande douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

Joseph JUILLAND

géomètre officiel

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé le 6 juillet 1953 dans sa 70^e année, après une longue et douloureuse maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Riddes le mercredi 8 juillet, à 10 heures.



La Société valaisanne des géomètres a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Joseph JUILLAND

Géomètre officiel, à Riddes

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.



La famille de Monsieur Pierre CURDY

profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de sa cruelle épreuve et dans l'impossibilité de répondre personnellement, remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, ont pris part à son grand deuil.

BOUVERET, le 4 juillet 1953.



BOUVERET

Un paradis au bord de l'eau

Il nous arrive bien souvent de chercher très loin de notre canton un endroit pour camper au bord d'un lac alors que nous avons ce qu'il faut à portée de main. Mais, soit par ignorance, soit parce qu'on s'imagine qu'ailleurs tout est mieux, on se prépare à faire des centaines de kilomètres en zig-zag sans trouver le coin rêvé.

Le Valais possède pourtant une plage idéale. C'est là que de nombreux étrangers viennent planter leur tente pour séjourner assez longtemps. Ils savent que ce camp existe. Ils viennent et reviennent parce qu'ils ont la certitude d'être bien reçus, de trouver le calme dans un décor unique en son genre, de vivre pleinement leurs vacances.

Nous y avons rencontré des Suédois très sportifs, des Belges convaincus, des Français enchantés, des Italiens ravis, des Allemands conquis, des Hollandais émerveillés, des Suisses étonnés de leur découverte et quelques Valaisans fidèles au camp depuis plusieurs années.

Il s'agit du camp de Bouveret-Plage, aménagé avec goût par M. Pius Imof, qui consacre tout son temps à rendre service aux visiteurs en leur procurant tout ce qu'il faut pour passer d'agréables journées au bord de l'eau.

Il y a parfois beaucoup de monde. Mais la plage est si vaste que l'on se sent parfaitement à l'aise et comme chez soi, dans sa propriété, libre comme l'oiseau.

Les campeurs — chose appréciée — peuvent se ravitailler complètement sur place. Ce qui est rare dans un camp. Rien ne manque. On peut jouer sur les pelouses, se baigner sans risque, faire du canotage, de la pêche, et tout ce qu'on ne peut faire sur une grève où pullulent des individus indisciplinés.

A Bouveret-Plage on sait rester d'une correction absolue tant dans l'expression du langage que dans la tenue vestimentaire, tandis que ce n'est pas le cas partout.

Si nous avons horreur des rallyes qui imposent des obligations — ce qui est contraire à l'esprit indépendant du campeur — nous affirmons que le camp du Bouveret remplit toutes les conditions voulues pour vivre admirablement tranquille et joyeux sous la tente.

C'était une petite plage inconnue il y a vingt ans. Aujourd'hui c'est une perle naturelle posée dans une charmante baie que forme le Léman en territoire valaisan. C'est un paradis au bord de l'eau.

Férid Gérard.



se boit glacé... avec un zeste de citron

Contre la pluie

Deux formules très différentes ont inspiré le manteau de pluie. Ou bien il est considéré comme exclusivement utilitaire et doit alors se faire aussi discret et peu encombrant que possible, ou bien il joue son rôle de manteau, et il va de soi qu'il n'est plus seulement réservé aux jours de pluie.

C'est cette dernière formule qui est la plus habituellement adoptée, et l'imperméable d'autrefois cède alors la place à des manteaux printaniers et légers, riches de couleurs, qui suivent aussi fidèlement la mode que n'importe quel autre modèle.

L'imperméable utilitaire est généralement en nylon, léger et infroissable. Transparent il se plie et se glisse dans un sac à main. En nylon, le manteau est froncé à la taille sous un caoutchouc et s'accompagne d'accessoires en laque marine et brillante à reflets métallisés, d'un béret de nylon aussi fins que du papier de soie...

La gabardine, autrefois exclusivement classique, découvre de nouvelles possibilités. Un de ses ensembles dédiés à la pluie est en gabardine changeante, aux reflets de bronze. Tailleur et manteau sont en même tissu, le premier de style classique avec des poches retournées, le second de ligne vague.

Peu à peu le plastic s'introduit dans la mode. Une veste de plastic blanc ajoutée à l'élégance d'un tailleur gris, et le fait que ce tissu n'est pas salissant lui confère un nouvel attrait.

Le daim atteint à une souplesse et à un velouté qui en font une matière infiniment précieuse. Se travaille avec la même désinvolture qu'un tissu, en vestes droites ou cintrées, relevées par des garnitures de tricot.

Tous les accessoires sont également en daim.

Mais parlons aussi du parapluie... A cette saison il change de nom et se baptise « en-cas », ce qui lui permet de céder aux coloris les plus légers, aux fantaisies les plus estivales et les plus inattendues. Ombrelle autant que parapluie, l'« en-cas » s'impose et devient le plus prisé des accessoires.

Le blanc s'apprête à devenir la vedette de l'été et il est fort prisé pour les « en-cas » brodés, imprimés, mais ce sont encore les rayures qui l'emportent : rayures de toutes largeurs, franches ou ombrées.

Une nouveauté : l'« en-cas » court, qui ne se manie plus comme une canne, mais se porte sous le bras, prêt à tenir en échec soleil ou giboulées. Restent les modèles pliants, qui eux aussi se font en coloris clairs avec poignées de daim ou de box.

La monture de l'« en-cas » est toujours légère dorée ou laquée dans le ton de la soie.

CONCORDIA MERREL

• Le Sauvage apprivoisé •

Adapté de l'anglais par E. DE SAINT-SECOND

LE SAUVAGE APPRIVOISÉ

2

De Birmanie, il écrivait chaque semaine de longues et éloquentes lettres d'amour à sa fiancée. Il était de retour depuis deux mois environ et avait manifesté une grande joie en retrouvant Janet à laquelle il avait juré : « Je n'ai cessé de penser à vous un seul instant. » De son côté, la fiancée se réjouissait d'avoir inspiré une passion si profonde. Edouard, constatait-elle, avait toutes les qualités et l'on pouvait se reposer entièrement sur lui.

L'étonnement de Mme Anderson ne faisait que croître : Comment Janet s'y était-elle prise pour s'assurer un tel parti ? Elle-même, beaucoup plus jolie et plus brillante que sa fille, avait dû se contenter d'accepter comme partenaire de sa vie un médecin de campagne dont l'ambition n'avait pu atteindre plus haut que le petit village de Silverhook, où il possédait une modeste maison. La clientèle du docteur était étendue, mais d'un rapport très médiocre ; à la fin de l'année, il fallait toujours multiplier les démarches pour toucher les honoraires. En outre, Mme Anderson reprochait intérieurement aux clientes du docteur de choisir le milieu de la nuit pour mettre leurs enfants au monde ! Pauvre Tom ! Sa seule compensation était d'être vénéré dans tout le pays. A côté de ces nombreux inconvénients, Mme Anderson reconnaissait parfois, qu'étant donnée sa santé délicate, il y avait certainement avantage pour elle d'avoir toujours un médecin à ses côtés. Au vrai, le docteur Tom, comme on l'appelait, n'avait pas encore réussi à découvrir la nature des souffrances dont sa femme se plaignait continuellement. Le principal résultat de cette mystérieuse maladie nerveuse était de rendre la victime intéressante, et d'obliger les siens à l'entourer de prévenances et de gâteries !

Indiscutablement, Janet bénéficiait d'une chance incroyable et Mme Anderson éprouvait une satisfaction sans cesse renouvelée,

en présentant Edouard à l'admiration de ses amies : se penchant à l'oreille des douairières qui venaient lui rendre visite, elle faisait les honneurs de son futur gendre :

« Edouard Gill, le fiancé de ma fille... Il est le fils d'un des plus gros importateurs de nos colonies d'Orient. Janet est probablement destinée à voyager pour accompagner notre cher Edouard qui est souvent chargé de missions importantes. »

L'effet de ces confidences était infaillible et Mme Anderson suivait avec intérêt, sur le visage de ses interlocutrices, les traces de la jalousie maternelle. Le mariage devait se faire à l'époque de Noël. Elle regrettait un peu que la cérémonie n'eût pas lieu au mois de juin, où une abondance de roses aurait constitué la décoration florale de l'église.

Sans doute, d'énormes chrysanthèmes feraient aussi bel effet.

La rêverie de Mme Anderson fut interrompue par la voix de Janet. « Naturellement si le temps est beau, le jour de mon anniversaire, nous danserons dans le jardin. A la mi-septembre, c'est bien possible. Des lanternes japonaises éclaireront la scène ; les masques et les dominos formeront un ensemble pittoresque... Ah ! il ne faudra pas que j'oublie d'inscrire les fils de fer pour suspendre les lampions... C'est la dernière réception que je donnerai avant... »

Elle s'interrompit et regarda son fiancé avec une gracieuse timidité.

Expliquez-vous clairement, taquina Edouard.

Janet rougit de nouveau, ce qui convenait parfaitement à son genre de beauté : Le bleu pâle de ses yeux s'avivait, et l'éclat de sa jeunesse s'en trouvait rehaussé.

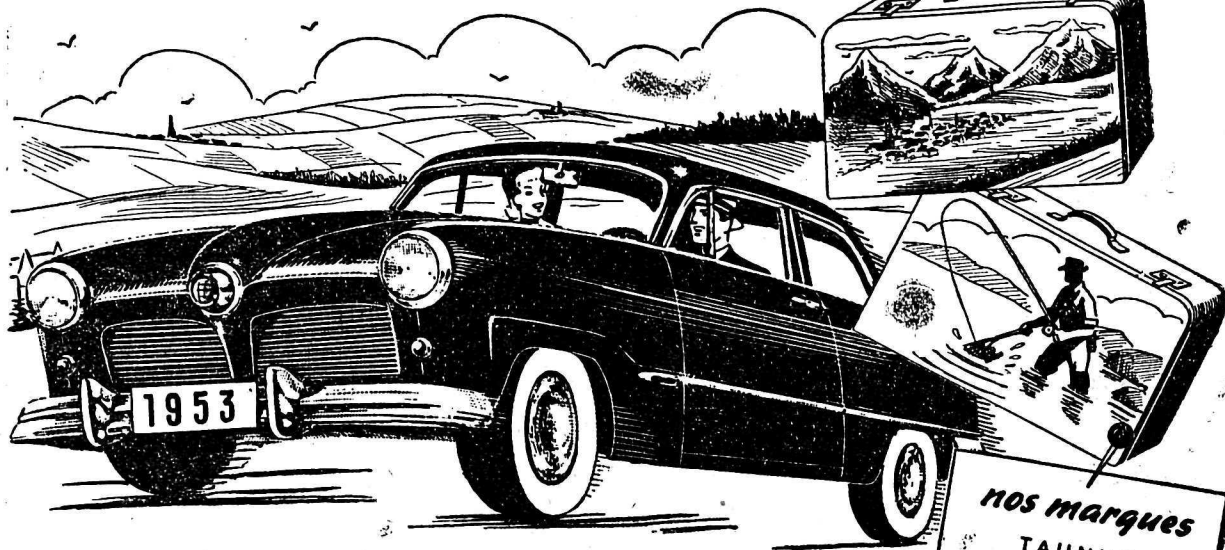
— Avant que...

— Eh bien ! Chérie, j'attends la suite.

V.D.M.

GPT-2314

Pendant les
vous jugerez des qualités
de la **TAUNUS**



TAUNUS

Une petite voiture d'un luxe raffiné, agréable à conduire grâce à une visibilité parfaite. Dans les virages vous jugerez de sa parfaite tenue de route, dans le trafic encombré des villes vous apprécierez sa maniabilité.

Où que vous alliez, partout vous trouverez le **SERVICE FORD** à votre disposition.



Brillant moteur 4 cyl. Reputé pour ses performances remarquables et son économie poussée. 6 CV seulement à l'impôt.



*** COFFRE A BAGAGES TRES SPACIEUX**

Prix dès frs. 7135.—
(Changement de vitesse au volant)

Conditions de paiement avantageuses

FORD MOTOR COMPANY

Sion : Kaspar Frères, Garage Valaisan

Los distributeurs d'autres localités figurent dans l'annuaire téléphonique sous FORD

Délégué : O. Gehriger, Zurich

GRANDE VENTE aux ENCHÈRES de meubles et divers dans les salles de la MAISON D'ÉCOLE SAXON

Mercredi 8, Jeudi 9, Vendredi 10 juillet 1953
dès 9 h. du matin à midi et dès 14 h. au soir

Il sera procédé à la VENTE d'une quantité importante de MOBILIERS DIVERS, à savoir :

PLUSIEURS SALLES A MANGER COMPLETES TOUTS GENRES

Dressoirs, tables à rallonges, chaises, dessertes, etc.

PLUSIEURS CHAMBRES A COUCHER COMPLETES

avec deux lits et avec grands lits, et avec lits à 1 place, chêne, noyer, acajou, sapin, etc., etc.; avec armoires à glaces à 1, 2 et 3 portes, etc. Belle chambre frêne clair, moderne, avec grand lit bas.

DIVERS MOBILIERS DE SALONS : Louis XV velours, modernes, poufs et autres fauteuils, canapés, chaises, tables. — Plusieurs bureaux-secrétaires, tables à écrire, buffets cuisine. Bureaux plats et ministres, vitrines, bibliothèques, coiffeuses, 1 classeur, dressoirs de salles à manger, chaises-longues rembourrées, ensemble acajou avec table à écrire, vitrine, table et chaises, 1 beau combiné moderne, grand modèle, 12 chaises cannées Henri II hauts dossiers, 12 chaises chêne, quantité d'autres chaises, tables rondes, ovales et carrées, porte-habits, quantité de glaces toutes grandeurs, pour salons, pour chambres, etc. — **LITS BOIS COMPLETS** 1 et 2 places, lits jumeaux, lits laiton métalliques, lavabos-commodes, toilettes, tables, tables de nuit, armoires simples 1 et 2 portes, étagères, porte-malles pliants, petites chambres pour chalets, divans-lits, couchs, fauteuils modernes, état neuf; des commodes, lavabos avec glaces, **2 GRANDS BUFFETS**, dont un vitré, sapin. Petites tables rustiques et chaises paillees, armoires à glaces. **OREILLERS et 30 DUVETS**, un lot de literie diverse, tapis. **1 CUISINIÈRE ELECTRIQUE. 2 MACHINES A COUDRE A PIEDS** dont une moderne avec tête rentrante, noyer poli, une à main. **UNE TABLE PING-PONG — 20 CHAISES PLIANTES ET BANCs DE JARDINS. 20 TABLES** bois dur de 80 x 80, chaises simples, quantité de meubles ordinaires. Grande étagère métal « Bigla ». — **BELLE BIBLIOTHEQUE OUVERTE NOYER. DIVAN et 3 FAUTEUILS CUIR. BELLES ARMOIRES A GLACES** dont deux très grandes, **BAHUTS** dont un très beau sculpté. **BEL ENSEMBLE METAL CHROME** composé d'un porte-habits, tables et 3 fauteuils, convenant pour médecin, laboratoire, etc., etc. Salon moderne 3 pièces.

Magnifique table 70x200 et 4 fauteuils Ls XIII sculptés

BEAU CANAPE SCULPTE. Vitrine sculptée, etc., etc.

Quantité d'autres meubles et objets divers trop longs à détailler. ON PEUT VISITER MARDI 7 JUILLET, l'après-midi, de 16 à 19 heures. LES JOURS DE VENTE, dès 8 heures du matin.

Le chargé de la vente :

J. ALBINI, Grand-Pont, SION

Commissaire-priseur : R. PERRIN

OUVERTURE D'UN BUREAU PERMANENT A BEX

Le nombre toujours croissant de mes clients dans votre région m'a engagé à ouvrir dès le

6 juillet 1953
un bureau permanent à Bex
PLACE DU MARCHÉ

Tél. (025) 5 25 35 (Bâtiment PTT)

Voici les principaux services que je vous rendrai à des conditions intéressantes :

1. Tenue de vos comptes-bouclément, bilan.
2. Expertises, contrôles, revisions.
3. Déclarations d'IMPOTS.
4. Conseils fiscaux, représentation devant les autorités fiscales, recours.
5. Gestion d'entreprises industrielles, commerciales, artisanales, agricoles, viticoles, etc.
6. Travaux de secrétariat, correspondance française et allemande.

FIDUCIAIRE **Surdez**

LAUSANNE BEX, place du Marché
Place de la Gare 12 (Melrose) Bâtiment P.T.T. Tél. (025) 5 25 35
Tél. (021) 26 49 85 (Man spricht Deutsch)

A VENDRE à MARTIGNY-VILLE, jolie

petite villa

avec jardin arborisé et dépendance, libre 15 octobre. Prix : Fr. 38.000.—. On traite avec Fr. 10.000.— au comptant. S'adresser à PUBLICITAS, SION, sous chiffres : P. 7461 S.

Saurer Diesel

3 tonnes, basculant Wirz 3 côtés, pont métallique, en état de marche. Prix intéressant, facilité de paiement. Téléphoner à SIERRE (027) 5 18 40.

Remorques JEEP

A VENDRE remorques pour jeep ou Land-Rover, basculantes, frein hydraulique (prêtes pour l'expertise).

GARAGE LUGON ARDON
Tél. : 4 12 50

Technicien-géomètre ET GÉNIE CIVIL

expérimenté, certificat 1, 2 cherche emploi dans bureau de géomètre, ingénieur ou chantier. Libre tout de suite.

Offres sous chiffres : P. 8532 S., PUBLICITAS, SION.

TONNEAUX

pour cerises, grand choix BEAUVERD, Rond-Point 3 LAUSANNE

Docteur PELLISSIER

Spécialiste F.M.H. NEZ, GORGE, OREILLES SION-MARTIGNY

absent

DU 2 AU 12 JUILLET

FULLY

A VENDRE

petit vignoble

bien situé, avec MAZOT, région Branson. En bloc : Fr. 7.500.— Ecrire sous chiffres : P. 8527 S., PUBLICITAS, SION.

La Maryland du matin...

N'IRRITE PAS. N'ÉCHAUFFE PAS LA BOUCHE



RHODANIENNES

AVEC ET SANS FILTRE - GROS FORMAT 95 et

MANUFACTURÉES A LA MAIN PAR DE LAVALLAZ & Cie A MONTHEY

Motofaucheuse Parco type H

Moteur 6 1/2 - 7 1/2 CV.

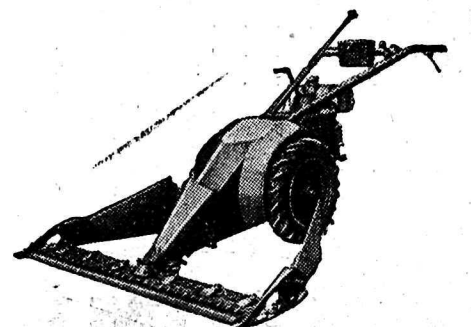
3 vitesses avant, 1 marche arrière.

Grâce à son différentiel avec blocage, la machine est très maniable et peut servir comme machine de traction.

Prix dép. Fr. 2525.—. Démonstration sans engagement !

Fernand Lattion, maréchal, Collombey

Tél. (025) 4 23 18



LE DIMANCHE SPORTIF

La « guerre » Stade-Monthey continue

La guerre continue... Après le match nul de Lausanne il fallait bien un nouveau remis pour épuiser jusqu'au fond le règlement qui prévoyait une nouvelle rencontre. Ainsi, les deux équipes seront entraînées pour la saison prochaine qui commencera dans un peu plus d'un mois.

Il faudra pourtant en découdre et trouver finalement le vainqueur. L'ultime rencontre se déroulera à Martigny au Stade municipal. Elle est prévue pour dimanche prochain.

En attendant, Monthey a laissé passer une belle chance tout comme son rival, il y a une semaine. La fatigue commence à se faire sentir.

Monthey - Stade-Lausanne 2 à 2

Il est 17 heures 15 précises lorsque M. Zutter donne le coup d'envoi aux équipes qui jouent dans la composition suivante :

Monthey : Arluna, Coppex, Médico, Gély, Martin, Gianinetti, Lugon, Bernasconi, Anker, Marchetti, Défago.

Stade : Torche, Goy, Henriod, Tissières, Cathelaz, Jacquier, Baggi, Prod'hom, Germanier, Hennard, Rod, (Pasquini).

Plus de 3000 personnes entourent les barrières du parc des sports montheyens, le terrain est en excellent état, lorsque M. Zutter donne le signal du début des hostilités, où l'on voit Monthey partir en trombe à l'assaut des bois stadistes.

Il y a 3 minutes que l'on joue et voici que Gianinetti, tire superbement un coup franc et Anker démarque réceptionne le centre et expédie un bombomment qui s'en va glisser au fond des filets stadistes (1 à 0). Deux minutes plus tard Lugon centre, l'arrière stadiste Henriod commet une erreur monumentale et Anker qui a bien suivi inscrit le numéro 2 sous les applaudissements frénétiques de la foule. Ainsi après 5 minutes de jeu Monthey mène par 2 à 0.

Dès cet instant le ciel ouvre ses écluses et une pluie torrentielle s'abat sur le ground montheyens. Le contrôle de balle est rendu difficile et le jeu devient monotone. Les avant montheyens sont désavantagés car il ne peuvent jouer en profondeur selon leurs habitudes ; 5 minutes avant le thé le joueur Rod sort (on ne sait pourquoi) il est remplacé par Pasquini qui se fait bousculer tout près des 16 mètres locaux ; coup franc sévère que Prod'hom d'un puissant ras-terre met dans le mille. La mi-temps est sifflée sur ce résultat de 2 à 1.

Dès la reprise les stadistes jouent le tout pour le tout et accentuent les locaux dans leurs derniers retranchements. Soudain, Prod'hom s'en va balle au pied, il est croché dans le carré fatidique. Pénalty, que Prod'hom lui-même marque (2 à 2). Depuis cet instant les Montheyens se ruent à l'attaque mais malgré toute la débauche d'énergie dont fit preuve l'équipe entière, le résultat restera inchangé jusqu'au coup de sifflet final. Ainsi pour la troisième fois consécutive les deux antagonistes retournent aux vestiaires en ayant partagé les points. L'ultime et dernier match (ouf ! enfin !) se déroulera dimanche prochain sur le magnifique stade municipal de Martigny. Si le résultat est nul après les prolongations, on procédera au tirage au sort pour connaître l'heureux élu. Espérons que nos montheyens sauront tirer les marrons du feu à temps.

J. C. And.

LA POULE DE RELÉGATION

St-Léonard - Sierre II 4-1
St-Maurice - Chippis 1-2

Ainsi la situation n'est pas encore éclaircie si ce n'est pour St-Léonard qui paraît à l'abri avec ses cinq points. Si sa victoire face à Sierre II est méritée elle semble un peu nette mais les sierrois se sont présentés dans un très mauvais jour et ont été très régulièrement battus. L'on semble plus enclin à discuter qu'à jouer dans le clan sierrois et, en attendant, les points s'envolent. Chippis a surpris en battant St-Maurice chez lui. Tout est donc remis en question et il faudra attendre la dernière journée pour connaître le relégué. Du moins, espérons-le.

Voici le classement :

1. St-Léonard 4 matches 5 points ; 2 Pully 3 matches 4 points ; 3 Chippis 3 matches 3 points ; 4 St-Maurice 3 matches 2 points ; 5 Sierre II 3 matches 2 points.

Cly.

COURS DES BILLETS DE BANQUE

Français	1.04	1.08
Livre sterling	11.40	11.60
Dollar	4.27	4.30
Français belge	8.20	8.40
Florin	108.—	111.—
Lire	0.67	0.70
Mark	98.—	101.—

STOMA
Vinaigre extra
Le litre 1.10

Festival suisse au Tour de France

Les premières étapes du Tour de France ont commencé en beauté pour les Suisses puisqu'à deux reprises successives Schaar gagne l'étape et consolide ainsi sa position de leader. Le Suisse est un spécialiste des premières victoires d'étape, et il a continué la tradition.

C'est dommage que tous les autres coureurs helvétiques ne marchent pas aussi bien et que les éliminations se succèdent à un rythme si élevé. Le premier jour, ce fut Croci-Torli et le second jour Meili et Chevalley.

Première étape : STRASBOURG - METZ

Cent dix-neuf coureurs prennent le départ ; les Luxembourgeois partant avec 9 hommes. Il pleut pour les dernières formalités, mais le départ est donné à l'heure. La bataille s'est immédiatement déclenchée et nous avons vu Schaar prendre part aux escarmouches et surtout profiter de la bonne échappée pour s'en aller glaner une nette victoire d'étape. Ses deux compagnons de fugue Wagtmans et Rocks durent s'avouer vaincus au sprint.

Outre le maillot jaune et une bonification d'une minute, cette victoire fait tomber d'intéressantes recettes dans l'escarcelle suisse.

Mais le fait principal de cette journée, disputée à vive allure, est le retard considérable des hommes de premier plan parmi lesquels Koblet, Bartali et Bobet. Les Français ont cependant placé plusieurs de leurs hommes et non pas des moindres avec une intéressante avance sur le gros.

Seconde étape : METZ - LIEGE

Le passage de la frontière belge donnait le signal de la lutte et c'est à nouveau Schaar et Wagtmann qui s'en vont. Le maillot, jaune avait cependant fait une chute qui devait avarier sa machine. Chevalley lui a passé sa roue et n'a plus pu rejoindre. Meili et Schellenberg l'ont attendu, mais devant l'impassibilité des deux premiers, Schellenberg entreprit de rejoindre tout seul. Il parvint au terme de l'étape avec une ou deux minutes de retard et a été repêché. Les deux autres Suisses sont éliminés. Il reste donc sept hommes pour le reste de la boucle qui vient à peine de commencer. Schaar consolide sa place de premier et le moral est au beau fixe.

Troisième étape : LIEGE - LILLE

C'est la première victoire isolée, et c'est le Français Bobber qui en est l'auteur. Mais n'y a pas de notables changements au classement général et Schaar conserve son trophée avec toujours une minute d'avance. L'étape de dimanche a été menée à très vive allure et il y aura sûrement des éliminés, victimes de la fatigue, au cours des prochaines étapes.

Au classement général, Schaar mène devant Wagtmans.

Cly.

LE PROGRAMME



de
Sottens

MARDI 7 JUILLET

7.00 Culture physique — 7.15 Informations — 7.20 Concert matinal — 11.00 Harpe — 12.15 Les documents sonores — 12.30 Le quart d'heure de l'accordéon — 12.45 Informations — 12.55 Vive la fantasia ! — 13.30 Musique des Pays-Bas — 16.30 Le Tour de France cycliste — 16.45 Musique de danse — 17.30 Plagiats, citations et rencontres (causerie) — 18.00 Musique française — 18.25 Cinémagazine — 18.50 Le micro dans la vie — 19.05 Le Tour de France cycliste — 19.25 Le miroir du temps — 19.50 Entretien avec Jean Giono — 20.10 Refrains d'hier à la mode d'aujourd'hui — 20.30 Soirée théâtrale : Richard Wagner — 22.30 Informations — 22.35 Foyer des artistes — 22.55 Nocturnes et Sérénades.

MERCREDI 8 JUILLET

7.00 Gymnastique — 7.10 La « Chanson de Fribourg » — 7.15 Informations — 7.20 Deux ouvertures pimpantes de Rossini — 11.00 Belles pages de « Fidelio », Beethoven — 11.40 Sonate en fa majeur, W.-A. Mozart — 11.55 Refrains et chansons modernes — 12.15 L'Orchestre des Coldstream Guards — 12.25 Le rail, la route, les ailes — 12.45 Informations — 12.55 Non Stop (musique variée) — 16.30 Le Tour de France cycliste — 16.45 Musique de chambre — 17.30 La rencontre des isolés — 18.00 Le rendez-vous des benjamins — 18.30 La femme dans la vie — 18.45 Rellets d'ici et d'ailleurs — 19.05 Le Tour de France cycliste — 19.15 Informations — 19.25 Point de vue de la Suisse — 19.35 Refrains des quat'saisons — 19.50 Questionnez, on vous répondra — 20.10 Rendez-vous — 20.30 Le mercredi symphonique — 22.30 Informations — 22.35 Pénombre... musique douce et chansons tendres.

Sportifs !

abonnez-vous au „Confédéré“

Fritz Schaar



s'est payé le luxe de remporter les deux premières étapes du Tour de France. C'est notre brave petit champion qui porte actuellement le maillot jaune et il entend bien le défendre le plus longtemps possible. Même jusqu'à Paris — a-t-il déclaré à un reporter — et pour qui connaît la volonté de Schaar cette réponse n'a rien d'une fanfaronnade.

Tir cantonal

Résultats de la journée du 3 juillet

Concours de sections, 300 mètres

Héritier Georges (Genève), 59 ; Heinzmann Josef (Visp), 59 ; Buholzer Aloïs (Genève), etc. ; puis Udry Louis (Vernayaz), 55 ; Frossard Albert (Sion), 55 ; Deslarzes Louis (Prareyer), 55 ; Roduit André (Sion), 54 ; Boris A. (Sion), 53 ; Felley Henri (Sion), 53 ; Dirac François (St-Maurice), 53.

Concours de groupes, 300 mètres

Savioz André (Sion), 454 ; Miéville Ch. (Moudon), 449, etc. ; puis Roduit André (Sion), 434 ; Hauswirth Jean (Monthey), 419 ; Cardis François (Sion), 417.

Concours de sections, 50 m.

Heinzmann Josef (Viège), 46 ; Schmid Hans (Ragatz), 43 ; Dufaux Louis (Monthey), 42.

Concours de groupes, 50 m.

Farquet Joseph (Martigny), 47 ; Offinger Gaston (Monthey), 45 ; Grenon Emile (Champéry), 44 ; Baysard Basile (Sierre), 43.

50 mètres

Grande maîtrise : Droz René (Les Brenets), 505 ; Heinzmann Josef (Viège), 494 ; Farquet Jos (Martigny), 500, etc. ; puis Barlaty Georges (Monthey), 479/46.

Petite maîtrise : Grenon Emile (Champéry), 424/40.

Cantonale : Frossard Albert (Sion), 207/47 ; Summermatter Werner (Brigue), 196/48 ; Roduit André (Sion), 192/48.

Monthey : Schenker Paul (Zurich), 47 ; Droz René (Brebets), 46 ; Bessard Henri (Martigny), 46.

Art : Muster Jack (St-Gall), 225 ; Jordan Fernand (Moulier), 204 ; Weistein Alfred (Vouvry), 194.

Militaire : Locher Fritz (Langnau), 47 ; Cachin Constant (Klosters), 46 ; Bessard Henri (Martigny), 46.

300 mètres

Grande maîtrise : Lamon Gérard (Lens), 500, etc.

Petite maîtrise : Frossard Albert (Sion), 478, etc.

Cantonale : Bieri Willy (Sierre), 265/95 ; Girard Denis (Martigny), 262/94 ; Werlen Henri (Raron), 262/93.

Progrès : Cemin Joseph (Chernex), 49/99 ; Turin René (Muraz), 49/99 ; Udry Eugène (St-Maurice), 49/92.

Résultats de la journée du 4 juillet

50 mètres

Petite maîtrise : Baysard Basile (Sierre), 47, etc.

Cantonale : Grand René (Nax), 197/49 ; Allamand Roger (Aigle), 197/46 ; Coppex Henri (Vouvry), 197/44.

300 mètres

Cantonale : Morisoz Bertin (Genève), 275/97 ; Mazzoli Arnold (Eyholz), 264/94 ; Buthep Robert (Vétroz), 263/89.

Militaire : Scherrer August (Schönholzerswilen), 364 ; Buthep Robert (Vétroz), 352 ; Thomas Philippe (Moudon), 351.

Concours de sections, 300 m.

Bonzon François (Meyrin), 58 ; Ciocco Mario (Zurich), 57 ; Guyaz André (Genève), 57, etc. ; puis Bonchatay Francis (Salvan), 56 ; Brandt Hermann (St-Maurice), 54 ; Beytriset A. (St-Léonard), 54 ; Rubin Alfred (Martigny), 54 ; Hegen Constant (Bramois), 53.

Concours de sections, 50 m.

Huwiler Hans (Zurich), 50 ; Coppex Henri (Vouvry), 47.

Concours de groupes, 50 m. : Lehmann Fritz (Zurich), 46 ; Coppex Henri (Vouvry), 46.

LES SPECTACLES

Cinéma ETOILE, Martigny

Dès lundi : « Les trafiquants du Dunbar ». Une œuvre de maître... une réussite technique du cinéma anglais exceptionnelle. Un film criminel des plus passionnants, car il est littéralement pris sur le vif !

Dès jeudi : « Mission à Tanger », le film français d'espionnage et d'amour le plus passionnant avec Raymond Rouleau, Gaby Sylvia et Mila Parely.

Charrat a accueilli nos gyms aux nationaux

Cette sympathique cité de la rive gauche du Rhône semble poursuivie par les foudres de la nature. Malgré tout le soin qu'elle apporte à l'organisation des fêtes qui lui sont confiées, elle est chaque fois, pourrait-on dire « gratifiée » de la pluie. Une belle phalange de lutteurs s'est présentée cependant sur le magnifique emplacement des sports à l'entrée de Charrat-Chêne. Une délégation importante des cantons voisins rehaussait encore l'attrait de cette journée.

Dès le matin déjà, on misait sur les Brigger, Rossire, Kuonen. Aux avant-luttes, nous trouvons le beau résultat de 48,40 devant Brigger 47,80 et Rossire.

En B, le petit Sandoz de Genève obtenait la note maximum aux préliminaires. Le premier classé était Troggen Béat de Gampel.

En catégorie C, nous devons relever l'heureux essai de la nouvelle formule qui divise en trois degré d'âge cette dernière catégorie. Elle a amené bon nombre de jeunes gens au sport des jeux nationaux.

Après le banquet servi aux restaurants de la Gare, un cortège conduisit les lutteurs sur l'emplacement des luttes.

Dès 14 heures, les tous jeunes firent la joie du public par leur coups et réactions imprévus. En catégorie B, les passes devinrent plus serrées et déjà empreintes d'intelligente technique. Perraudin fut sans contredit le meilleur. Georges Carron de Fully gagne également les trois passes et s'octroie la première palme cantonale.

En A, Brigger ressort nettement du lot et se défera sans pitié de Rossire de Blonay et de Kuonen. Il terminera en finale contre Kuonen et fera passe nulle.

Catégorie A : 1. Brigger Adolphe, Brigue, 96,20 ; 2. Kuonen Gustave, Viège, 94,325 ; 3. Rossire Roger, Blonay, 93,975 ; 4. Lehmann Franz, Villeneuve, 90,75 ; 5. Zimmerli Walter, Neuchâtel, 89,65 ; 6. Bossel Georges, Vevey, 89,25 ; 7. Balsiger Pierre, Yens, 88,10 ; 8. Fehr Ernest, Prégny-Genève, 83,20 ; 9. Schumacher Otto, Viège, 38,75, victime d'un accident.

3e catégorie : 1. Bender Edmond, Fully, 68,75 ; 2. Locher Antoine, Gampel, 66,225 ; 3. Léger Jean Fully, 66,15, etc.

Catégorie jeunesse premier degré : 1. Lambiel Charles, Riddes, 49,50 ; 2. Kronig Léo, Gampel, 49,20 ; 3. Bruchez Léon, Charrat, 49,10, etc.

Catégorie jeunesse deuxième degré : 1. Zerruffinen, Susten, 57,70 ; 2. Délitroz Georgy, Fully, 57,55 ; 3. Amseler Hacky, Martigny, 57,35, etc.

Cinéma REX, Saxon

Jeudi et vendredi : « Les trafiquants du Dunbar ». (Voir communiqué sous cinéma Etoile).

Samedi et dimanche : « Au nom de la loi ». Charles Vanel et Massimo Girotti dans un document inédit sur la « Mafia » sicilienne d'après l'œuvre célèbre de Pietro Germi.

Un film bouleversant d'émotion et de poésie !

DOULEURS MENSTRUELLES

Un ou deux Kafa au début de vos malaises et vous serez rapidement soulagée. Kafa est indiqué contre les douleurs particulières à la femme. Il s'emploie également contre : **Fatigue Migraines / Maux de tête Maux de dents Courbature / Névralgies**

Se fait en

POUDRES et en DRAGÉES

la boîte Fr. 1,60

Dans les pharmacies et drogueries



CHOUX-FLEURS

Plantons de classe en variétés authentiques :
Roi des Géants, Saxa, Succès
Pour vos plantations de juillet
Arrangements par quantités

DOMAINE DE LA PRINTANIÈRE

Saxon — L. Neury-Chevalley

Tél. (026) 6 23 15

MAISON TROTTET — Monthey

Tél. 4 23 31

Organisation de tombolas

FOURNITURES DE LOTS ET BILLETS
Marchandise spéciale pour tombolas

Dessinateur

ou technicien-architecte

capable et expérimenté trouverait place stable et
d'avenir avec responsabilités
Entrée immédiate

Offres avec « curriculum vitae » sous chiffres :
OFA 6874 L., à Orell Füssli-Annonces, LAUSANNE

Secrétaire

est demandée par grand commerce de Sion.
Connaissances sténo-dactylo, allemand désiré.
Entrée immédiate

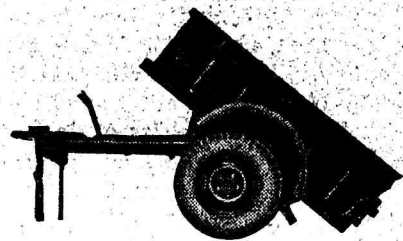
Faire offres écrites, avec curriculum vitae et
photo sous chiffres :
P. 8571 S., à Publicitas, Sion.

AGRICULTEURS — ENTREPRENEURS
MARAICHERS

utilisez pour tous vos transports les

Remorques basculantes neuves

pour JEEP et LAND-ROVER



transformables, grâce aux ridelles amovibles, en re-
morque à pont. Châssis et suspension renforcés. Freins
automatiques. Système basculant N. 282 578.

Transformation de remorques d'origines « Jeep » en
basculantes, reconstruction de remorques détériorées.
Devis sans engagements.

Carrosserie automobile et constructions mécaniques

J.-J. GERMANO — Martigny-Ville

Route du Simplon — Tél. (026) 6 15 40

NOUS AVONS TOUJOURS EN STOCK
BELLES VOITURES OCCASION

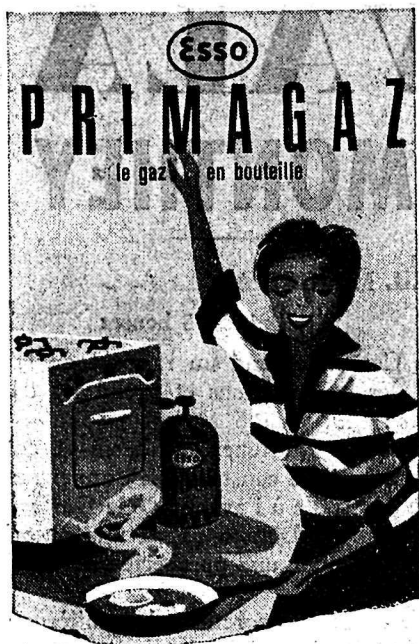
CITROËN, RENAULT

et autres marques. Toutes ces voitures sont contrôlées
et prêtes à l'expertise. Prix avantageux.

Garage Moderne, A. Gschwend, Sion

Téléphone 2 17 30

Agence pour le Valais des véhicules Citroën et Renault



Pour la cuisson, l'éclairage, le chauffage
Pas d'installation nécessaire.
ESSO Primagaz se vend aussi en petites
bouteilles de 6 kg. qui restent propriété
du client, pas de consommation mini-
mum. Demandez une offre à :

Léon Formaz, machines agricoles

Martigny-Bourg

Dépôts : Bourg-Saint-Pierre : Joseph MORET, négociant.
Branson : Louis TORNAY, négociant.
Charraz : Valentin GAY.
Fully : Marcel TARAMARCAZ, quincaillerie.
Orsières : Louis SARASIN, appareilleur.

MISE

VENTE aux ENCHÈRES

de
3000 bouteilles
environ
APÉRITIFS
LIQUEURS
SIROPS

AU

**CASINO DE MONTBENON
LAUSANNE**

le mercredi 8 juillet

de 9 h. 30 à 12 h. et dès 14 h. 30
(Ouverture des portes à 8 heures)

TOUT DOIT ÊTRE VENDU

Chargé de la vente :

Potterat

Théâtre 8, LAUSANNE

Organisation de ventes au enchères
Commissaire-priseur : SANDRO RUEGG
Vente à prix minima — Vente sans garantie
Echute 1 %

Organisation complète de
TOMBOLA 100.000 LOTS
Alfred Venthey SAXON
"ARTICLES de FÊTES" TEL. 62351

Jeep Willys

A VENDRE une jeep Willys Universal, état de neuf.
Garage LUGON, ARDON — Tél. 4 12 50

Vente aux enchères

Les héritiers de Mlle Rosalie ZUM-OFFEN exposeront
en vente aux enchères publiques, au Café du Midi à
Monthey, le mercredi 8 juillet prochain, à partir de
14 h. 30, les immeubles suivants :
Parcelles N° 118 à 121 : maison d'habitation et places.
Parcelle N° 1500 : vigne au « Mazot » de 420 m².

Les conditions seront lues à l'ouverture des en-
chères. — Pour tous renseignements, s'adresser à :

Me Maurice DELACOSTE, avocat, à MONTHEY.

A VENDRE

STUDEBAKER CHAMPION

14 CV, conduite int., 4 portes, peu roulé,
mécanique et carrosserie impeccables.
Superbe occasion.

Carrosserie RIQUEN, SION — Tél. (027) 2 18 32

FÊTE FÉDÉRALE DE MUSIQUE



ERIBOURG · 10-13 JUILLET · 1953

Dimanche 12 et lundi 13 juillet
à 14 heures :

Chœurs d'ensemble

6000 musiciens

Dimanche, à 15 h. 30 :

Grand Cortège HISTORIQUE ET FOLKLORIQUE

Cinémas

Dès LUNDI 6 :

Les trafiquants du „Dunbar“

Une extraordinaire histoire
de contrebande

Dès JEUDI 9 :

Raymond ROULEAU, Gaby SILVIA dans

Mission à Tanger

Un grand film d'espionnage français

JEUDI 9 et VENDREDI 10 :

Les trafiquants du „Dunbar“

SAMEDI et DIMANCHE 12 :
Charles VANEL et Massimo GIROTTI
dans un document inédit
sur la MAFFIA sicilienne

Au nom de la loi



CINÉMA LUX — SION

MARDI 7 JUILLET, de 20 h. 30 à 22 h. 30

Présentation de films suisses documentaires et de court métrage sur l'industrie suisse

sous les auspices de la Société valaisanne
de recherches économiques et sociales.

Entrée libre pour 2 personnes
sur présentation de cette annonce.

Plantons

choux blancs par grande quan-
tité, choux rouges, choux-fèves,
choux de Bruxelles, poireaux, et
à partir du 10 juillet choux-fleurs
en grosse quantité, géraniums,
pétunias, bégonias annuels, bé-
gonias bulbeux, graines haricots
Mont-Calmé.

Etablissement Horticole

F. MAYE

CHAMOSON — Tél. 4 71 42

TOPOLINO

A VENDRE une TOPOLINO,
modèle 1951, roulé 17.000 km.

On ferait éventuellement
échange contre un scooter ou
une moto B.M.W. 250.

GARAGE LUGON

ARDON

Tél. : 4 12 50

A VENDRE

100 000 choux-fleurs

Roi des Géants à Fr. 25 le cent
Rabais par quantité.
S'adr. Holtré Nestor OAILLARD,
SAXON — Tél. (026) 6 23 61

ON CHERCHE

1 ou 2 manœuvres

pour l'été, travaux en montagne
S'adr. à R. GIACOMINI, guide
ANZEINDAS

JEUNE

CHAUFFEUR

sérieux, est demandé tout de
suite comme garçon-livreur.

LAITERIE « AU PETIT CHALEY »
MONTANA — Tél. 5 22 46

JEEP

Cause imprévue, Je vends ma
jeep neuve, moteur Huricane,
pas roulé, prix spécial. Ecrire
sous chiffres : OFA 6862 L., à
Orell Füssli-Annonces, Lausanne.

Offres et adresses sous chiffre

Pour toutes demandes
d'adresses on est prié
de se référer au numéro
de contrôle figurant
dans l'annonce.

Inutile de demander
l'adresse pour les an-
nonces portant la men-
tion : « offres écrites »
ou s'adresser par écrit,
etc...

Qualité et Prix = **MIGROS** = Qualité et Prix

YOGHOURT naturel

nourriture très riche et de tout premier choix.

Le verre 200 gr.

-.25

YOGHOURT aromatisés

VANILLE, pur extrait de vanille

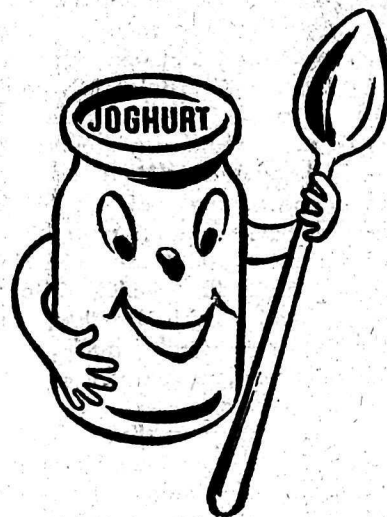
CITRON, pur jus de fruits

FRAMBOISE, pur jus de fruits

MOKA, pur extrait de café

Le verre 200 gr.

-.30



(Dépôt pour le verre -.25)

Coopérative

MIGROS

Coopérative

Enfin!
des yoghourt de
grande classe et
de notre
fabrication

L'ACTUALITÉ

VALAISANNE

MONTHEY

SAXON

Mort subite de M. Alfred Montfort

Imprimeur du « Confédéré »

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons de Ravoire, où il passait ses vacances avec sa famille, la douloureuse nouvelle de la mort subite de M. Alfred Montfort, l'imprimeur de notre journal.

M. Montfort a succombé à une crise cardiaque. Cette nouvelle a jeté la consternation à l'imprimerie, où M. Montfort était unanimement aimé et estimé. La Rédaction et le personnel de l'imprimerie s'associent pour exprimer à la famille si brutalement frappée leurs sentiments de profonde sympathie.

Le temps nous manque forcément aujourd'hui pour retracer la carrière du regretté disparu.

M. Montfort était né en 1887, à Martigny-Bourg. Après son apprentissage à Martigny, il travailla comme ouvrier en Suisse allemande. De retour à Martigny, il y fonda l'« Imprimerie Nouvelle » qui imprime, depuis 1930, l'organe du parti radical-démocratique valaisan. M. Montfort venait d'être nommé membre d'honneur de la section de Martigny du Club alpin suisse et faisait partie de plusieurs autres sociétés, dont la Gym d'hommes.

La brutale nouvelle de la mort de M. Montfort sera douloureusement ressentie par tous ceux qui connaissaient cet homme de bien, travailleur infatigable, qui consacra le meilleur de lui-même à la prospérité de son imprimerie et en fit l'une des plus modernes du canton.

M. Montfort s'en va, terrassé par une attaque, alors qu'il venait de transformer complètement l'atelier et l'équipement technique de son entreprise et consentir, en collaboration avec le comité du journal, de lourds sacrifices pour améliorer la présentation du « Confédéré ». La mort l'a frappé alors qu'il s'apprêtait, cette tâche accomplie, à prendre un repos largement mérité.

Nous qui devons nous entretenir chaque jour avec le regretté disparu des divers problèmes que pose la parution d'un journal, savons combien il était affable, compréhensif et bon et combien il avait à cœur à ce que les travaux qu'on lui confiait soient impeccablement exécutés.

Le vide sera grand désormais à l'imprimerie, sans la présence de M. Montfort qui savait exiger beaucoup de ses ouvriers tout en leur témoignant, en toute occasion, l'affection d'un père de famille.

Le « Confédéré » perd un grand ami en M. Montfort, un maître d'œuvre qui avait sans cesse à l'esprit une idée originale ou une nouvelle initiative.

Nous croyons pouvoir nous faire ici l'interprète du comité du journal et de la grande famille radicale valaisanne pour témoigner à Mme Montfort à ses enfants et à tous les proches si brutalement plongés dans un deuil cruel, l'assurance de nos sentiments de profonde sympathie et en affirmant que le souvenir de M. Alfred Montfort demeurera indélébile dans la mémoire de tous les amis du « Confédéré ».

g. r.

La fin du Tir cantonal de Monthey

Pour la journée de samedi appelée « Journée des Confédérés », les organisateurs avaient fait appel à la « Lyre » de Montreux comme musique de fête. Reçue à la gare A.O.M.C. par la commission de réception et une délégation du comité d'organisation avec MM. Joseph Maxit, président et Bernard de Lavallaz, vice-président, les musiciens de la Riviera ont défilé en ville pour se rendre à la cantine de fête. Ils étaient accompagnés de leur président central, M. Collet.

Le concert composé pour la circonstance était consacré à de la musique brillante faite pour la cantine. Il a mis en valeur les remarquables ressources instrumentales de l'ensemble montreusien et le talent de leur directeur, M. Dehaye. Il est regrettable que, faute de place, nous ne puissions pas consacrer à ce concert de valeur l'analyse qu'il mériterait. Contentons-nous de dire que les auditeurs ont été dans le ravissement et que les interprètes et leur chef ont été ovationnés de façon à leur faire garder le souvenir de leur passage à Monthey.

C'est à M. Bernard de Lavallaz qu'échait l'honneur de saluer les hôtes montreusiens et Confédérés au nom du comité d'organisation. Il le fit de façon élégante et parfaite tant dans le fond et dans la forme et sut trouver les mots qui convenaient pour qualifier la qualité du menu artistique offert par la « Lyre » de Montreux, comme pour glorifier la vertu du sport du tir et rendre hommage à ceux qui le pratiquent. Nul d'ailleurs n'était mieux qualifié que lui pour accomplir cette mission.

La soirée récréative se fit achevée par un nouveau spectacle des « Couleurs de la vie » qui a obtenu une nouvelle fois les faveurs du public et qui a valu de chaleureux applaudissements à M. Charly Marlin et à ses interprètes.

On a noté au stand, qui fut fort animé toute la journée, la présence de nombreux matcheurs dont, notamment, Robert Burchler, champion du monde, et Ciocco qui fit maintes fois partie de notre équipe nationale, ainsi que le colonel König, chefs de nos matcheurs nationaux.

La journée de clôture

Toutes les bonnes choses ont une fin. Le tir cantonal de Monthey, dont on peut bien dire qu'il fut une bonne chose, a vécu. Sa dixième journée, celle du dimanche 5 juillet, a été caractérisée par un grand nombre de tireurs et par une intense pétarade au stand, laquelle se continua jusqu'au moment fatidique de « Cessez le feu ».

Il est encore trop tôt pour dire si l'entreprise tourne financièrement. Ce qui est d'ores et déjà certain c'est qu'elle fut moralement une réussite complète et qu'elle laissera un souvenir inoubliable dans l'esprit des participants. On s'est plu en effet, dans le monde des tireurs, à louer l'organisation montheysanne et les dispositions prises pour que les installations répondent en tous points aux désirs des concurrents. Certains d'entre eux ont laissé des témoignages écrits de leur satisfaction, et ce qui donne plus de poids à ces témoignages c'est qu'ils sont venus souvent d'Interlaken

où des visiteurs du tir de Monthey s'étaient rendus en quittant ce dernier.

Il n'y a en tout cas qu'une voix pour complimenter le comité présidé avec tant de compétence et le dévouement par M. Joseph Maxit et pour dire beaucoup de bien du travail effectué par le comité de tir sur lequel reposait tant de responsabilités.

Les festivités, commencées par la cantate « Les Couleurs de la Vie », qui demeurera un inoubliable souvenir du tir cantonal de 1953, se sont terminées dimanche soir par un concert de l'Harmonie municipale de Monthey sous la direction de M. Labie.

Un Valaisan lauréat du Prix Rambert

La « Tribune de Lausanne » donne le compte-rendu suivant de la remise du Prix Rambert à notre compatriote Maurice Chappaz, auquel nous réitérons nos plus vives félicitations : Hier soir, dans la Blanche-Maison de Zofingue, l'auteur du *Témoignage du Haut Rhône*, Maurice Chappaz, a reçu le prix Rambert 1953, de 1000 francs, qui lui a été décerné par un jury présidé par M. André Perrin, président de Zofingue.

De nombreuses personnes, et personnalités, avaient tenu à répondre à l'invitation de Zofingue afin de rendre hommage au talent de l'un des poètes les plus purs, les plus sincères et les plus talentueux de Suisse romande. M. Perrin, après le chant de la société, ouvrit la séance et rappela ce qu'est le prix Rambert. Puis, M. Georges Nicole, professeur à Nyon, fit l'éloge de Chappaz. Avec sagacité, il sut évoquer clairement quoique d'une façon très détaillée l'homme et l'œuvre. M. Claude Pahud lut avec beaucoup de sensibilité diverses pages de quelques-uns des livres du lauréat.

Après que M. André Perrin eut remis à Maurice Chappaz le prix et ses vives félicitations, ce dernier prononça un discours de circonstance d'une très haute qualité de forme et de pensée, tout en demeurant le poète essentiel qu'il est. Ce discours sera d'ailleurs édité et contribuera à fixer le caractère exact d'un Valaisan qui a su mieux que personne décrire le charme des montagnes et de ceux qui les habitent. Plaçant au-dessus de toute politique, de toute philosophie même, son inspiration pour la maintenir au niveau supérieur du cœur mis à nu, Maurice Chappaz nous livre une œuvre d'une densité rare, d'une personnalité authentique qui font de lui un grand poète, et un admirable évocateur de la puissance de la nature rude et douce dans laquelle il vit.

Ce n'est pas en quelques lignes que l'on peut prétendre exprimer la valeur des paroles que Chappaz a prononcées hier, ni la qualité du livre qui vient d'être couronné, *Le Testament du Haut-Rhône*. Aussi, bornerons-nous à ajouter nos félicitations à celles chaleureuses, que cet écrivain d'un immense talent, à la fois retenu et vaste, a reçues à la Blanche-Maison avec autant de satisfaction que de simplicité.

h.-f. b.

CONSEIL MUNICIPAL

2 juillet, à 18 heures

1. Le Conseil entend un rapport de la Commission des constructions et prend les décisions suivantes :

a) M. Roger Multone, architecte et entrepreneur, est autorisé à construire une annexe au bâtiment qu'il possède à l'avenue de la Gare.

b) M. Adrien Défago reçoit une autorisation de construire pour une porcherie sise au lieu dit « Les Preyses ».

c) Il est décidé de renouveler entièrement les pupitres et les bancs de deux classes de l'école primaire.

2. Le Conseil prend ensuite connaissance d'une lettre l'Institut d'anthropologie de Genève concernant les fouilles préhistoriques de la « Bar-maz ». Pour des raisons précises, le jeune savant genevois M.-R. Sauter désirerait pouvoir continuer ses recherches dans un avenir aussi proche que possible. Sur proposition de son président, le Conseil accorde une subvention de Fr. 500.— pour que M. Sauter puisse poursuivre ses travaux.

3. Le Conseil entend un rapport de M. Girod sur la lutte entreprise contre la tuberculose bovine. La plus grande partie des bêtes réagissantes a été abattue. L'action sera poursuivie.

4. Sur proposition de la commission des sports et fêtes, le Conseil décide de donner une suite favorable à diverses demandes présentées par le Moto-Club de Monthey, organisateur d'un rallye international de motocyclistes qui amènera dans la cité plus de 4.000 visiteurs. Un crédit de Fr. 100.— est ensuite voté pour l'achat d'un Prix de la Ville de Monthey.

MARTIGNY

Classe 1904

La sortie annuelle aura lieu dimanche prochain le 12 courant à La Fouly (raclette). Départ en car sur la place Centrale de Martigny-Ville à 9 h. 30.

Les collègues, dames et messieurs, ainsi que les épouses de nos membres, voudront bien s'inscrire au plus vite auprès de notre collègue Edouard Tornay (tél. 6 12 21).

Le Comité.

MARTIGNY-BOURG

COLONIE DE VACANCES

Ce printemps, le chalet de la Colonie à Champex d'en Haut a subi des transformations et a fait peu neuve pour accueillir nos petits colons.

Vingt-deux garçons ont commencé, le 1er juillet, un séjour bienfaisant d'un mois. Nos « rossignols » ont toujours bon appétit ; tous les apports pour leur « becquée » sont les bienvenus.

Les légumes, fruits, denrées alimentaires peuvent être déposés ou annoncés chez M. Alfred Pierroz, tapissier, place Centrale, Martigny-Bourg.

D'avance, nous remercions les généreux donateurs.

Le Comité.

Fête patronale

La fête patronale a été célébrée dans le calme et la dignité. L'Harmonie municipale a participé à la procession, sous la direction de M. Donzé qui, comme on le sait, va quitter incessamment Martigny pour le Jura où il succédera à son père défunt à la tête d'une industrie horlogère.

Au termes des cérémonies religieuses, l'Harmonie fut aimablement reçue au Prieuré. M. Edouard Morand, président, remercia au nom des musiciens.

AUX AGRICULTEURS VALAISANS

1. TAVELURE

La période humide que nous traversons depuis six semaines est extrêmement favorable au développement de la tavelure des pommes et des poires. En conséquence, nous conseillons aux arboriculteurs de procéder à un traitement préventif au moyen de produits « ad hoc », tels que :

a) Oxylchlorure ou carbonate de cuivre, à 100 grammes pour 100 litres, pour les variétés non sensibles aux produits cupriques ;

b) Organo-soufre ou autre produit spécifique pour les variétés sensibles aux produits cupriques.

2. DORYPHORE

Des visites de cultures effectuées dans différentes régions de notre canton nous ont démontré que certains agriculteurs se sont laissés envahir par le doryphore et le mildiou de la pomme de terre. Certaines propriétés mêmes sont presque complètement anéanties.

Dans l'intérêt de tous les agriculteurs et surtout dans le leur, ces propriétaires doivent absolument effectuer un traitement sérieux contre ces parasites au moyen des produits déjà indiqués dans un communiqué antérieur.

Un piéton tué par une auto

La nuit dernière, l'auto de M. Dominique Dini, de Charraz, roulait sur la route cantonale entre Saxon et Riddes. A environ 150 mètres de la bifurcation d'Ecône, l'auto effectua un croisement. Au cours de la manœuvre, la machine entra dans un groupe de piétons circulant au bord de la chaussée et M. Betta, ouvrier agricole italien en service chez M. Briguet, à Ecône, fut tué sur le coup. La victime de ce drame de la route était âgée de 25 ans.

La décentralisation industrielle au cinéma

Sous les auspices de la Société valaisanne de recherches économiques et sociales, le Dr A. Forter, Directeur de la Gloriafilm S. A. à Zurich, présentera le mardi 7 juillet 1953, de 20 h. 30 à 22 h. 30, au cinéma Lux, à Sion une série de films suisses documentaires et de court métrage.

Ces films sont destinés à mieux faire connaître l'industrie suisse, ses possibilités de développement et d'expansion dans le cadre de la solidarité confédérale.

Violente collision près de Sion Un mort et un blessé

La nuit dernière, l'auto de M. Jean-Jérôme Roten, avocat à Sion, dans laquelle se trouvaient son épouse et des amis, roulait à Plattaz, entre Saint-Léonard et Sion. Au coude de la route situé à mi-pente, une moto occupée par deux jeunes gens de Grône fut déportée et vint se jeter contre la voiture. Les deux motocyclistes furent arrachés de leurs sièges et précipités à terre. Le passager du siège arrière, M. Hermann Torrent, âgé d'une vingtaine d'années, fils de M. Alphonse Torrent, député, fut tué sur le coup. Le pilote, M. Georges Grand, a été relevé blessé et transporté à l'hôpital de Sion. Il souffre de plaies et de contusions mais son état n'inspire pas d'inquiétudes.

Noyade mortelle d'un petit berger

Un berger de l'alpe de Chateaupré, sur le territoire de la commune de Grimentz, le jeune Alphonse Aymon, fils d'Edouard, âgé de 16 ans, gardait le bétail près de la Gouggra. En passant sur les bords, il glissa et tomba dans l'eau très haute en ce moment. Des camarades se précipitèrent dans l'espoir de pouvoir lui porter secours, mais le corps du malheureux fut entraîné par le courant, sans reparaître à la surface. La gendarmerie a organisé des patrouilles le long du cours d'eau depuis le point de chute au barrage de Vissole, mais en vain. Toutes les recherches entreprises jusqu'ici n'ont donné aucun résultat. La victime de cette tragique noyade habitait chez ses parents à Ayent.

APROZ

Une jeep sort de la route Aproz-Fey et fait une chute de 50 mètres

Un terrible accident, qui, par une chance extraordinaire, n'a pas eu de suites mortelles, s'est produit sur la route Aproz-Fey. Une jeep de l'entreprise Bochatay, conduite par M. Robert Fournier, de Fey, et sur laquelle avaient pris place MM. Blanc et Délèze, de Fey également, venait de quitter la plaine. Pour une cause que l'on ignore, la machine sortit de la route, en dévala la pente sur une longueur d'environ 50 mètres, venant finir sa chute dans les jardins d'Aproz. Les deux occupants furent projetés hors de la machine dès le début de la chute. Ils sont blessés mais sans gravité. Le conducteur fut entraîné jusqu'au bas de la pente. Il a été transporté dans un état grave à l'hôpital de Sion.

3. MILDIOU DE LA VIGNE

Revenant sur un communiqué qui a paru dernièrement, nous avisons les viticulteurs que la maladie s'étant déclarée dans différents endroits de notre canton, et vu les conditions météorologiques défavorables, il est indispensable d'exécuter le plus rapidement possible le quatrième traitement contre cette maladie, au moyen des produits déjà mentionnés.

Station cantonale d'entomologie : L.